



Fiche Synthèse- Commission d'adhésion

Avril 2024

**Association Régie Plus
(Chambéry_Région Auvergne Rhône Alpes)**

Statut : Association

Médiation Sociale comme activité principale : Non

Nom du Service : Association Régie plus chambéry

Présentation de l'association :

L'association est une régie de quartier faisant partie du réseau des régies de quartiers. Elle a été créée en 1997 et a longtemps fait partie des adhérents de France Médiation.

Contexte de la demande d'adhésion :

L'association s'est rapprochée du réseau FM initialement pour acquérir Médios.

Le nouveau Directeur souhaite faire un retour au réseau dans le cadre du développement du pôle médiation de la structure afin de faire bénéficier à celui-ci un appui technique continu.

Dans un contexte d'augmentation de la délinquance sur Chambéry et les environs, les exigences des partenaires publics sont en hausse en matière de résultats. D'où ce besoin de se professionnaliser davantage.

Représentant du CA :

M Michel HAUDRY

Téléphone : 04 79 72 46 21

Mail : président@regie-plus.fr

Représentant opérationnel :

M. Rachid ASLAOUI, Directeur

Téléphone :

Mail : direction@regie-plus.fr

M. Aziz MAKHLOUFI, Responsable Pôle Médiation Sociale

Téléphone :



Mail : cdn@regie-plus.fr

Site officiel :

<http://www.regie-plus-chambery.fr>

<http://www.regiedequartier.org>

sites en chantier

Budget : 1 200 000 € consacré à la médiation sociale.

Objet social : Régie de quartier et Médiation Sociale

Territoires d'interventions :

En matière de tranquillité publique, l'essentiel de l'activité se déploie sur Chambéry et les communes limitrophes avec un focus sur les lieux fréquentés par les étudiants ainsi que les lieux de fête.

L'autre partie de l'activité se réalise en lien avec les bailleurs sociaux avec une attention particulière sur une veille technique et sociale ainsi que de la prévention de conflits entre locataires, entre habitants de grands ensembles et zones pavillonnaires.

Effectif Global : 22 personnes dans le Pôle dédié à la médiation sociale.

Politique de formation : Il n'y a aucune politique de formation spécifique aux médiateurs. L'adhésion à France Médiation serait une occasion d'en établir une.

Lors de la visite d'adhésion il a été convenu d'organiser en termes de formation des intra (formation sur site).

Période d'interventions : Jours et Horaires : En soirée entre 18H00 et 02H00 du matin principalement. Quelques interventions en journée en appui des actions de la structure réalisées avec les bailleurs sociaux.

Attentes par rapport au réseau :

Avant la visite d'adhésion, les attentes portaient essentiellement sur Médios.

Après la visite d'adhésion :

La structure est en attente de sensibilisation sur les fondamentaux de la médiation sociale pour l'ensemble des équipes. Cela sera à articuler avec les formations liées à Médios. Par la suite elle est intéressée par le format Intra des formations.

La structure souhaite à moyen terme aller vers la certification en raison de l'accompagnement « gratuit » qu'offre notre réseau.



L'association assure vouloir participer aux évènements de France Médiation organisés dans sa région ou les régions limitrophes pour commencer.

Apports :

- Participation à la mise en réseau des acteurs sur le département et de la région.
- Volonté d'échanger avec les pairs sur certaines actions portant sur le lien social (médiation habitants-bailleurs en pied d'immeuble par exemple).

Commentaires de la commission d'adhésion :

L'association est bien dotée en termes de locaux et de personnel administratif de back office. Elle a un enjeu d'articulation des activités de médiation sociale avec ses autres activités culturelles, de sensibilisation environnementale et d'animation sur le territoire.

Le directeur en suivant les débats autour de la PPL et la publicité autour de la norme AFNOR veut aller vers la certification. C'est une belle opportunité pour le réseau car ce serait la première régie de quartier à faire ce pas pour ses activités relevant de la médiation sociale.

Avis de la commission d'adhésion :

Pas d'objection pour Aurore Clément et Hanan Miloudi.

Question posée : Pourquoi ont-ils quitté le réseau ?

Réponse : Le nouveau directeur ne sait pas. Cela avait été annoncée par l'ancienne directrice sans motivation particulière.

Cédric Jégou, absent lors des débats s'aligne sur l'avis des membres présents.